COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 14 décembre 2020

SOUTIEN A LA RELANCE DES ACTIONS ASSOCIATIVES
34 coups de pouce pour aider des associations locales à relancer leurs projets en 2021

En 2020, après avoir soutenu l'élan de solidarité de 26 associations locales face à la Covid-19 au printemps dernier, la Fondation Banque Populaire du Sud s'engage auprès de 34 nouvelles associations pour les aider à relancer leurs projets en 2021.

Fin novembre, les jurys de la Fondation se sont réunis afin d'étudier les 120 dossiers reçus pour la session d'automne. 34 d'entre eux ont été retenus. La Fondation Banque Populaire du Sud veut encourager ces associations locales qui ont dû stopper en plein vol leurs projets et qui malgré l'épidémie et son lot d'incertitudes, gardent espoir pour 2021. Les 34 projets lauréats sont répartis dans trois domaines d'activité : Innovation sociale et environnementale (14), Insertion professionnelle et promotion de l'entrepreneuriat (6), Patrimoine local et culture (14).

Liste des lauréats : (retrouvez le détail des projets sur https://www.fondation-bpsud.fr/)

Innovation sociale et environnementale

- ADN Nature – 66 – 5 000€
- Association des ressources sociales – 66 – 2 000€
- Association douce'heure – 34 – 1 000€
- Association Montpellier Contacts – 34 – 4 000€
- Centre Ornithologique du Gard – 30 – 1 000€
- CPIE du bassin de Thau – 34 – 3 000€
- Gee Aude – 11 – 2 000€
- Les jardins de Cocagne Mirabeau – 34 – 3 000€
- Nataph Nature accessible à tous – 66 – 2 000€
- Quoi de 9 ? – 48 – 2 000€
- Racines Gard Lozère – 30 – 1 000€
- Réseau Education 48 – 48 – 3 000€
- Les écologistes de l'Euzière – 34 – 1 000€
- CPIE du Haut Languedoc – 34 – 1 000€

Insertion par l'emploi et promotion de l'entrepreneuriat

- APIJE – Montpellier (34) – 3 000€
- Atelier coopératif 34 – 34 – 3 000€
- El Mener – 66 – 3 000€
- Secours infirmiers – 34 – 4 000€
- Sète en commun – 34 – 3 000€
- Sentinelles de rivières – 34 – 1 000€

Patrimoine local et culture

- Acanthe – Montpellier (34) – 1 500€
- ANA Conservatoire des espaces naturels d'Ariège – 09 – 3 000€
- Booster – 30 – 1 000€
- Compagnie Art mixte – 34 – 1 000€
- Cielo – 66 – 2 000€
- Centre International de Musiques Médiévales – 34 – 1 000€
- Clair de Terre – 48 – 3 000€
- Eurotambfi – 34 – 2 000€
- Pupilles de l'Enseignement public de l'Aude – 11 – 2 000€
- Les rencontres cinématographiques du Belvédère – 66 – 3 000€
- Nîmes Guitare & Co – 30 – 1 500€
- Patrimoine en Couserans – 09 – 5 000€
- Sauve est là – 30 – 1 000€
- Sauvegarde de la chapelle de l'Izard – 09 – 1 000€

À propos de la Fondation Banque Populaire du Sud

La Banque Populaire du Sud a lancé sa fondation d'entreprise en 2013 pour soutenir les associations et les jeunes dans sa région. La Fondation permet à la Banque de renforcer son engagement sociétal et d'exprimer l'esprit coopératif qui anime ses sociétaires et ses collaborateurs.
Pour mener sa mission, la Fondation bénéficie d'un budget de 180 000 euros par an. Elle est présidée par Françoise Guetron-Gouazé, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité sociétariat de la Banque Populaire du Sud.
Depuis 2018, la Fondation BPS a ouvert son champ d'intervention à l'insertion professionnelle et à l'innovation sociale et environnementale. Elle continue son action en faveur du patrimoine local et des initiatives jeunes. Elle soutient des actions qui véhiculent des valeurs dans lesquelles les collaborateurs de la Banque, les sociétaires, les clients et les partenaires se retrouvent : la solidarité, l'attachement au territoire, la préoccupation environnementale, l'esprit d'entreprendre.

>>> fondation-bpsud.fr • fondation@sud.banquepopulaire.fr

Contacts presse

Fondation Banque Populaire du Sud

- **Delphine ROMAIN** **04 99 51 59 63** **delphine.romain@groupebps.fr**